

SEANCE DU 8 décembre 2017

Présents	GIRAUD Marc : Maire BONHOMME Virginie, BOUCHET Michel, BOYER Véronique, CHANAL Fernand, FILHOL Dominique,, LAURENT Monique, ARNAUD Florian, IGLESIAS Carmen,
Absents excusés	BRUN Jocelyne, EXBRAYAT Aurélie, LAGER Joëlle,MALEYSSON Xavier, REYMOND Roland, LAMADON Sébastien .

I – TRAVAUX EN COURS :

- mur de soutènement au MONT :
Il s'agit d'un mur de 2,50 m de hauteur qui soutient la route communale et qui menace de s'effondrer. Il faut compter environ 1 mois de travail pour les agents communaux et le propriétaire riverain participera aussi par l'achat des matériaux. Avis favorable.
- Grillage du cimetière :
La réglementation exige que le cimetière doit être entouré d'une clôture d'au moins 1,50m de hauteur, qui peut être faite d'un grillage métallique soutenu. Un devis a été demandé. Avis favorable.
- Sécurisation des villages :
La Préfecture a envoyé le résultat des enregistrements du radar pédagogique posé durant un mois et demi à COMBRIOL. Il apparaît que la vitesse moyenne constatée est de 34km/h. D'autre part, les ralentisseurs bénéficient d'un cadrage réglementaire tant en matière de règles d'implantation que de caractéristiques géométriques. Il y aura donc lieu de refaire la signalisation horizontale qui a été complètement effacée.
- Prévisions 2018 :
 - demande de subvention DETR à faire avant le 15 janvier 2018 ;
 - Couvrir le bâtiment vers l'école et la chaufferie afin de pouvoir y entreposer les véhicules ;
 - Adressage : en cours de réalisation, la poste finalise le projet ;
 - Voirie : projet de réfection de la voirie pour un montant à définir en fonction des capacités budgétaires ;
 - Camion : la réparation d'une boîte de vitesse a été effectuée à moindre coût. Sans doute devra t-on le changer en 2019.
 - Chaufferie : se met toutes les semaines en alerte et à toute heure et pose toujours quelques problèmes. Il est prévu d'installer une 2ème chaudière pour éviter qu'une nouvelle panne ne prive l'école de chauffage. Un devis a été demandé. Ce projet fera l'objet d'une discussion lors du prochain conseil en janvier 2018 ;
 - Réfection d'un bureau dans l'ancienne école en janvier, février et mars prochains.

II – SUBVENTION APE :

Comme les années précédentes la somme de 700€ est proposée. Avis favorable.

III – Assemblée de MONTFERRAT :

L'association « vivre à MONTFERRAT » a sollicité la mairie pour la location à titre gracieux de la salle polyvalente concernant l'organisation d'une pièce de théâtre à but lucratif, alors que le règlement impose un montant de 100€ de location. Un représentant de l'association "vivre à Montferrat" a assisté à la réunion et a fait part de ses observations précisant que les bénéfices réalisés seraient investis dans les travaux de l'Assemblée de MONTFERRAT qui fait partie du patrimoine communal.

Compte tenu des arguments avancés et à titre exceptionnel le conseil a donné un avis favorable à cette demande.

IV – POINT SUR LA SITUATION TELEPHONIE MOBILE :

Une enquête sera effectuée pour avoir un avis sur la qualité de réception des différents réseaux de la téléphonie.

V – QUESTIONS DIVERSES :

1°) Une enquête auprès des parents a été établie pour une meilleure concertation sur le fonctionnement du temps scolaire actuel (4 jours et demi) ou le passage à 4 jours. Il est évident que la commune ne bénéficiera pas des mêmes subventions.

En janvier, suite à l'examen du questionnaire il sera possible avec le personnel enseignant, de réfléchir et de prendre une décision définitive pour trois années.

Dates à retenir :

Les vœux de la Mairie le 13 janvier 2018 à 17 h00

Le prochain conseil le 19 janvier 2018 à 20h30